

## **CONSEIL MUNICIPAL DE PETIT-CROIX**

### **Procès-verbal de la séance du 14 Avril 2023**

Le quatorze Avril deux mille vingt trois à 20h00, le conseil municipal de Petit-Croix s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de M. Alain FIORI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Quorum : 06

Nombre de conseillers présents : 09

**PRESENTS** : Alain FIORI – Peggy GERARD – Anne-Cécile ALZIEU – Roger CHENUT- Nadine EINHORN – Jérémy COHET – Isabelle SEGURA – Christelle MASSIAS – Yannick ROUKAVITZINE

**ABSENTE** : Martine RAMSEYER

**ABSENT EXCUSE** : Bruno FERREIRA SEBBANE

**PROCURATIONS** : Bruno FERREIRA SEBBANE à Roger CHENUT

**SECRETARE DE SÉANCE** : Isabelle SEGURA

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation / modification du procès-verbal de la séance du 27/02/2023
- 2- Approbation du Compte Administratif 2022
- 3- Approbation du Compte de Gestion 2022
- 4- Vote du Budget Primitif 2023
- 5- Vote des taux d'imposition pour 2023
- 6- Demande de subvention pour transport à la patinoire des élèves de GS école maternelle les Bouts d'Choux
- 7- Tarifs et règlement intérieur 2023-2024 du centre « Château des Mômes »
- 8- Location de terrains communaux
- 9- Questions diverses

### **1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 27 Février 2023**

Après relecture, le procès-verbal de la séance du 27 février 2023 est approuvé

### **VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## **2 – Approbation du Compte Administratif 2022**

Après présentation du Compte Administratif 2022 par M. le Maire et sous la présidence de Mme Isabelle SEGURA, 1<sup>er</sup> adjoint, le conseil municipal est appelé à voter et arrêter, les résultats du Compte Administratif 2022 tels que résumés ci-dessous :

	<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>
<b>Recettes</b>	82 801.99	251 347.47
<b>Excédent reporté 2021</b>	-----	107 127.29
<b>Dépenses</b>	28 849.70	250 843.22
<b>Déficit reporté 2021</b>	37 354.12	-----
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2022</b>	<b>16 598.17</b>	<b>107 631.54</b>
<b>Restes à réaliser</b>		
Dépenses	2 503.00	
Recettes	2 216.00	

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL *M. le Maire ne prend pas part au vote*

**POUR : 09**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## **3 – Approbation du Compte de Gestion 2022**

Le comptable public, chargé d'encaisser les recettes et payer les dépenses ordonnancées par la commune de Petit-Croix, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Le trésorier du Centre des Finances Publiques du Grand Belfort assure la comptabilité de la commune.

Les résultats du Compte de Gestion concordent avec ceux constatés au Compte Administratif.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les résultats du Compte de Gestion 2022 et d'autoriser M. le Maire à le signer.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## **4 – Vote du Budget Primitif 2023**

M. le Maire présente le budget prévisionnel 2023 :

Dépenses de fonctionnement	Budget 2023	Les postes les plus importants
Charges à caractère général	169 210.00 €	Ecoles, périscolaire, entretien patrimoine cnal, transport scolaire
Charges de personnel	105 260.54 €	Secrétaire, employé cnal, personnel entretien
Atténuations de produits	9 638.00 €	
Opérations d'ordre entre sections	4 991.00 €	
Autres charges de gestion courante	34 742.00 €	Indemnités élus, cotisations divers syndicats intercommunaux
Charges financières	770.00 €	Remboursement intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	2 498.00 €	Intérêts moratoires, reversement parts SMAGA à GBCA
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>327 109.54 €</b>	
Recettes de fonctionnement		
Excédent antérieur reporté	107 631.54 €	Excédent 2022
Produits des services	40 260.00 €	Bois, chasse, remboursements divers
Impôts et taxes	143 555.00 €	
Dotations et participations	24 403.00 €	Dotations de l'Etat
Autres produits de gestion courante	11 260.00 €	Loyers logements, garages et terrains communaux
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>327 109.54</b>	

Dépenses d'investissement	Budget 2023	Les postes les plus importants
Remboursement d'emprunts	3 950.00 €	Remboursement de la part "Capital" des emprunts
Immobilisations corporelles	34 279.17 €	Travaux en forêt, achat parcelles forestières, Installation cuisine et rénovation SDB logement communal, rénovation éclairage public (solde), extension columbarium, achat cuve récupération eaux de pluie
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 229.17 €</b>	
Recettes d'investissement		
Excédent antérieur reporté	16 598.17 €	Excédent 2022
Produits des cessions	2 398.00 €	Parts SMAGA
Opérations d'ordre entre sections	4 991.00 €	
Dotations et fonds divers	5 000.00 €	Récupération TVA sur travaux 2022, taxe d'aménagement
Subventions d'investissement	8 719.00 €	Grand Belfort
Dépôt et cautionnement reçus	523.00 €	Caution logement communal
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>38 229.17 €</b>	

## VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

### 5 – Vote des taux d'imposition pour 2023

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Il rappelle que depuis 2021, la perte de TH sur les résidences principales est compensée, aux communes, par fusion de la part communale et de la part départementale de taxe foncière bâtie.

Par ailleurs, à compter de cette année, la part de TH sur les logements vacants et résidences secondaires est débloquée.

Les taux de référence pour 2023 sur lesquels le conseil est appelé à délibérer, sont les suivants :

TFB	36.49
TFNB	53.57
TH	9.55

Le produit attendu, sans appliquer de variation des taux, est estimé à 100 155 €.

M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux actuellement applicables.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**6 – Demande de subvention pour le transport à la patinoire des élèves de GS école maternelle Les Bouts d’Choux**

Le Maire rappelle aux membres du conseil que comme chaque année, les élèves de grande section de l’école maternelle Les Bouts d’Choux de Montreux-Château se rendent à la patinoire de Belfort pour 6 séances sur glace.

Le coût des séances sur glace est pris en charge par le Grand Belfort (808.80 €), reste à charge le transport pour un montant de 870€ réparti pour moitié entre la coopérative scolaire et les communes au prorata du nombre d’enfants concernés. La subvention demandée à la commune de Petit-Croix pour 6 élèves se monte à 81.54 €.

Le conseil est appelé à se prononcer sur l’attribution de cette subvention.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**7 – Tarifs et règlement intérieur 2023-2024 du centre « Le Château des Mômes »**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le nouveau règlement et les tarifs du centre « Château des Mômes » à Montreux-Château pour l’année scolaire 2023-2024.

Il est précisé que par délibération en date du 07 avril 2023, afin de simplifier la gestion et la facturation, le conseil municipal de Bretagne a décidé d’abandonner les tarifs spécifiques appliqués à ses habitants et donc de s’aligner sur ceux applicables aux communes de l’Entente.

		Tarifs pour les communes :	Tarifs pour les communes extérieures
		Novillard, Montreux-Château, Cunelières, Petit-Croix, Fontenelle et Bretagne	à l’Entente sans participation des communes (1)
<b>Périscolaire</b>	Matin 7h30 à 8h05	1€	2€
	Soir 16h15 à 17H00 avec Goûter	1.5€	3€

	Soir 17H00 à 18H30	3€	4.5 €
	Midi repas inclus 11h15 - 13h15	8,5€	11€
	Midi sans repas (2)	4€	4 €
	Repas si absence non justifiée	4,5€	4,5€
<b>Périscolaire mercredi</b>	Accueil 7h30 à 9h00	1€ / ½ heure	3€ / ½ heure
	Matin : 9h00-12h30	5 €	10€
	Après-midi : 14h-18h	5 €	10€
	Journée 9h00 à 18h avec repas	16€	27€
	Journée 9h00 à 18h sans repas (2)	12 €	20€
<b>Extrascolaire Vacances</b>	Extra-scolaire 8h00 à 18h avec repas	16€	27€
	Forfait semaine 5 jours - repas compris	75 €	135€
	Journée extra-scolaire 8h00 à 18h Sans repas (2)	12 €	20€
	Forfait semaine 5 jours - sans repas (2)	60 €	100 €

(1) Pour les enfants ayant une dérogation suite à acceptation de prise en charge des frais par la commune de résidence les tarifs appliqués seront ceux de la 1ere colonne.

(2) Sous réserve de contraintes médicales (allergies alimentaires).

Le barème de l'accueil périscolaire et extrascolaire sera également fonction de l'application du quotient familial tel que calculé par la Caisse d'Allocations Familiales :

→ Une réduction de 50% pour un quotient familial inférieur à 540€.

→ Une réduction de 20% pour un quotient familial compris entre 541 et 800€.

## VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## **8 – Location de terrains communaux**

M. le Maire rappelle aux membres du conseil que M. RICHARDOT Jean-Hubert, exploitant agricole de Montreux-Château, louait à la commune les parcelles ZB 106 et ZD 33.

En 2022, M. RICHARDOT est entré au sein de la société EARL Terr'Innov de M. MATTHEY Valentin à Novillard et a pris sa retraite au 31/12/2022.

Suite à l'autorisation d'exploiter délivrée à EARL TERR'INNOV, il est proposé de lui établir le nouveau bail de location pour ces terrains communaux à compter du 01/01/2023 pour une durée de 9 ans et sur la base du loyer 2022, soit 104.46€. Le prix annuel du fermage étant révisé chaque année en fonction de l'indice des fermages fixé par arrêté préfectoral. La première révision aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Le conseil est appelé à se prononcer.

#### VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

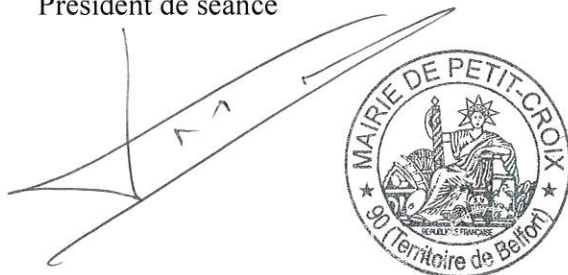
#### **9 – Questions diverses**

- Christelle MASSIAS pose la question de l'inscription ou non la commune au concours des communes fleuries. Après un tour de table, il en ressort qu'il y a trop de contraintes et « on y gagne rien », il est donc décidé de ne pas inscrire la commune.
- Alain FIORI précise que le dossier de projet de chemin piétonnier/cycliste entre Petit-Croix et Montreux-Château est entre les mains du CD90.
- Alain FIORI informe du passage sur la commune des motards d'Une rose, Un espoir le dimanche 30 avril 2023 à 15h

Séance levée à 21h30.

Procès-verbal approuvé ~~et/ou modifié~~ lors de la séance du ...**12 MAI 2023**

Alain FIORI  
Président de séance



Isabelle SEGURA  
Secrétaire de séance